

Une année scolaire combative s'impose absolument !

Les vacances scolaires ont été l'occasion pour le gouvernement et le Ministère de l'Education nationale de prendre trois mesures importantes. La première d'entre elle a été le **dégel du point d'indice** de la fonction publique, avec une hausse de 3,5% qui est entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet. Bien plus donc que les misérables 0,6% octroyés en 2016 et 2017, mais cependant bien moins que l'inflation actuelle estimée à 6,1% sur un an glissant.

La deuxième mesure a été la publication d'un décret permettant d'**embaucher en CDI les AED** arrivés au terme de six ans de contrat. Une disposition demandée depuis longtemps par les intéressés, mais dont il faut remarquer qu'elle n'est qu'une possibilité laissée au bon-vouloir des Rectorats et qu'elle ne s'accompagne d'aucune perspective d'évolution salariale puisque la grille de rémunération des AED reste limitée à un seul et unique échelon.

Quant à la troisième mesure, qui a connu un écho médiatique très fort, elle a consisté en la mise en place dans les académies ayant recouru à des job-dating pour pallier au déficit de recrutement de professeurs d'une **formation de quatre jours** afin de préparer les nouveaux contractuels à leurs fonctions. Une speed formation qui a révélé au grand public que l'objectif réel du Ministère est de mettre un adulte en face des élèves, qu'il soit enseignant ou non.

Ces mesures ont été accompagnées par de nombreuses annonces qui n'ont pas encore été concrétisées par des textes réglementaires, mais qui le seront très certainement. Parmi elles, la principale a porté sur la hausse envisagée des rémunérations, qu'il ne faut plus attendre avant au mieux la rentrée 2023 et qui devrait comprendre une part inconditionnelle (10% en moyenne, variable en fonction de l'ancienneté) et une part conditionnée à l'accomplissement de nouvelles tâches.

Il y a eu aussi l'annonce d'une réflexion sur le recrutement des nouveaux professeurs, qui pourrait se faire dès la fin de la licence, voire dès le baccalauréat dans le cadre d'une formation professionnalisante fléchée ; et d'un projet de mettre en place dès la classe de 5^{ème} une demi-journée hebdomadaire consacrée à l'orientation et à une meilleure connaissance du monde professionnel ; sans oublier la volonté d'augmenter de moitié la durée des stages pour les élèves des lycées professionnels.

A priori, ces mesures et ces annonces n'ont pas de liens particuliers entre elles. Pourtant, à bien y regarder, il apparaît évident qu'elles poursuivent un même but : **accentuer la dévalorisation salariale et professionnelle des personnels afin de tarir lentement mais sûrement le flux des nouveaux titulaires tout en poussant vers la porte de sortie une partie de ceux qui sont déjà en poste.** Une méthode à l'efficacité redoutable qui permettra d'accentuer le recours à des contractuels corvéables à merci.

Le danger est immense ! Il n'est absolument pas hypothétique, mais déjà à l'œuvre.

Certaines organisations syndicales font mine de ne pas le voir. D'autres ont choisi de le combattre, mais seulement à la marge afin d'en limiter les effets les plus néfastes. Pour Action & Démocratie, ces deux attitudes ne sont pas à la hauteur du péril. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer toute notre énergie à la **défense des statuts des personnels** et à l'obtention pour tous d'une **revalorisation salariale digne de ce nom. Nous le ferons en**

toute circonstance, et notamment à l'occasion des élections professionnelles qui auront lieu au mois de décembre...